

<https://interlangues.dis.ac-guyane.fr/Appel-a-projet-numerique.html>



Appel à projet numérique

- Accompagner - Conduire un projet - Projet numérique -

Appel à Projets
Numériques Pédagogiques
2016



Date de mise en ligne : jeudi 17 mars 2016

Copyright © Le site des Langues vivantes enseignées en Guyane - Tous droits
réservés

De plus amples informations ont été transmises aux référents numériques des établissements.

Avec l'annonce du plan numérique, par le Président de la République, le 7 mai 2015, le numérique est devenu une priorité pédagogique de l'éducation nationale pour contribuer à rendre l'École plus efficace, plus juste et plus inclusive.

Deux objectifs nationaux sont visés :

- l'appropriation d'une culture numérique pour tous les élèves,
- le développement des usages du numérique éducatif à l'école.

La stratégie académique numérique reprend ces objectifs et s'inscrit dans le projet académique 2014/2017 dont l'ambition est de renforcer la maîtrise de la langue française et d'encourager l'innovation pédagogique.

Le numérique change l'approche de la transmission du savoir et modifie l'acte pédagogique dans le quotidien de la classe. Au collège, il doit constituer un levier déterminant pour la mise en place de la réforme, dans les apprentissages, l'acquisition des compétences et dans la liaison école-collège, pour oeuvrer à une meilleure réussite de tous les élèves de Guyane.

Pour généraliser son intégration et sa pertinence dans les enseignements, il convient entre autres :

de favoriser l'accès aux outils, services et ressources numériques ;
de développer le travail collectif, collaboratif et la mutualisation des ressources ;
de former et d'accompagner les personnels pour faire évoluer les pratiques pédagogiques et développer la pédagogie différenciée ;
d'éduquer les élèves aux médias et à l'information, à l'usage responsable d'internet.

Par les crédits destinés au numérique, la DANE souhaite fortement subventionner des projets pédagogiques numériques qui vont dans ce sens. Le but est de soutenir les équipes pédagogiques engagées dans leur établissement, à développer les usages du numérique au quotidien et impulser des pratiques innovantes sans toutefois, se substituer aux prérogatives de la collectivité territoriale qui a en charge l'équipement des établissements.

Ce courrier est accompagné d'une fiche de candidature à projets à me retourner avant le 28 mars 2016 avec les factures pro-forma (nécessité de faire au moins deux proforma différentes).

Une commission rectorale se tiendra au mois d'avril 2016 pour examiner les différents projets en fonction des critères tels que :

l'opportunité pour l'établissement ;
le bilan des actions engagées et des projets numériques précédents ;
la plus value pédagogique apportée par l'acquisition de matériel ;
l'implication des équipes dans le projet ;
la capacité d'essaimage des usages du numérique.

Les subventions des projets retenus seront versées aux établissements pour que les matériels soient à disposition des professeurs à la rentrée 2016.

Appel à projet numérique

Je vous remercie, par avance, de diffuser le plus largement possible cette fiche de candidature à projets.

Le Délégué Académique au Numérique
Gilles JARRY